

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **INDIGA SA, en liquidation, Nyon**
2.

Décision de dissolution par: Assemblée générale extraordinaire des actionnaires
3.

Date de la décision: 29.05.2009
4.

Echéance de préavis des créances: **20.08.2009**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
c/o Fidraco SA, a l'attention de Monsieur Beat SPOERRI,
54, rue Agasse - Case postale 156, 1211 Genève 17
6.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

Remarques: Conformément à l'article 745 alinéa 3 du Code des obligations, la société se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs.

Etude Ducret Yousfi & Rigaud, notaires
1207 Genève

(05147078)